

16. Tournoi promotionnel par équipes

FICHE DETAILLEE DE LA COMPETITION

SAISON 2018-2019

OUVERT AUX

Garçons et filles, né(e)s en 2007 ou avant, possédant une licence "promotionnelle" ou "évènementielle" de la FFTT

DATE ET LIEU DE LA COMPETITION

Vendredi 16 novembre 2018 (lieu à déterminer)

PRIX DE L'INSCRIPTION

2 euros par personne soit 4 euros par équipe

DATE LIMITE D'ENVOI DES INSCRIPTIONS

Mardi 13 novembre 2018

RESPONSABLE(S) DE LA COMPETITION

Jean-Yves GALLARD - 06 14 37 03 33

Secrétariat du Comité : comite28tt@wanadoo.fr

Tournoi promotionnel par équipe - Règlement

Cette compétition est organisée par le Comité Départemental de Tennis de Table. Elle se déroulera le **vendredi 16 novembre 2018**. L'inscription est de 2 euros par personne soit 4 euros par équipe.

Article 1 : Conditions de participation

La compétition est réservée aux joueurs et joueuses **licencié(e)s promotionnels ou événementiels de la FFTT**, de nationalité Française, **né(e)s en 2007 ou avant**.

Les catégories d'âge concernées sont : **moins de 13 ans (minimes), moins de 15 ans (cadets), moins de 18 ans (juniors), séniors et vétérans**.

La mixité est autorisée : une équipe peut être composée uniquement de garçons, uniquement de filles ou être mixte.

Une équipe peut être formée de 2 personnes d'âges différents (ex : un enfant de 14 ans et un sénior). Si plusieurs tableaux sont créés (cf article 2.1), l'équipe sera alors placée dans le tableau de **la personne la plus âgée** (le sénior, dans l'exemple).

Article 2 : Déroulement sportif

2.1 Nombre de tableaux

Si le nombre total d'équipes engagées le nécessite, plusieurs tableaux seront créés. La répartition des équipes dans les tableaux se fera alors sur la base de critères choisis par les organisateurs et les juge-arbitres en charge de l'épreuve. Il pourra **notamment être tenu compte des catégories d'âge pour créer plusieurs tableaux**.

Si le nombre d'équipes engagées le permet, toutes les équipes seront groupées dans un seul tableau, indépendamment des catégories d'âge des joueurs.

2.2 Déroulement d'un tableau

Dans chaque tableau, les équipes seront initialement réparties **dans des poules de 3 équipes**. A l'issue des poules, **les équipes classées 1^{ères} et 2^e de chaque poule seront placées par tirage au sort dans un tableau final** qui, suivant le nombre total d'équipes, pourra être à élimination directe (= la compétition s'arrête pour une équipe perdant une rencontre) ou à classement intégral (= la compétition se poursuit, même pour une équipe perdant une rencontre). Ce choix appartiendra aux organisateurs et juge-arbitres de l'épreuve, dans le but de faire jouer au maximum mais en tenant des horaires convenables pour tous.

Attention : si le nombre d'équipes engagées le nécessite, les organisateurs et les JA de l'épreuve pourront décider de modifier la formule de la compétition (ex : tableau à élimination directe dès le départ) afin d'assurer un déroulement satisfaisant de cette compétition.

2.3 Déroulement d'une rencontre entre deux équipes

Que ce soit en poule ou dans le tableau final, les joueurs (ses) d'une équipe sont désignés par les lettres A et B ; les joueurs (ses) de l'équipe adverse sont désignés par les lettres X et Y. **Le positionnement des joueurs en A/B ou X/Y sera réalisé par le capitaine de chaque équipe, sans aucune contrainte particulière (ni âge ni classement)**.

Les parties se dérouleront alors dans l'ordre suivant :

- *La 1^{ère} partie : A contre X*
- *La 2^{ème} partie : B contre Y*
- *La 3^{ème} partie, décisive, est le double. Elle ne se joue qu'en cas d'égalité à l'issue des deux simples.*

**L'équipe gagnant une rencontre est celle gagnant deux parties
(score de 2 à 0 ou alors de 2 à 1).**

Article 3 : Récompenses

Equipe 1^{ère} de son tableau : 60% de la licence Traditionnelle pour la saison 2018-2019 + médailles.

Equipe 2^e de son tableau : 30% de la licence Traditionnelle pour la saison 2018-2019 + médailles.

Equipe 3^e de son tableau : médailles.